

ETRE REFERENT "LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES"

OBJECTIFS :

Identifier son rôle et ses missions de référent.

Appliquer la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.

PROGRAMME :

Le référent, qui est-il ?

Comprendre comment est nommé le référent et quelles sont ses missions.

Le harcèlement sexuel, qu'est ce que c'est ?

Maitriser la définition du harcèlement sexuel et son cadre juridique.

Connaitre les responsabilités et les sanctions associées au harcèlement sexuel.

Que dois-je faire en cas de situation de harcèlement ?

Prévenir le harcèlement sexuel.

Connaitre les actions curatives en cas d'agissements.

Maitriser les actions d'urgences.

Comment réagir de façon adaptée ?

Apprendre à gérer ses émotions et à avoir le bon comportement.

Rester dans son rôle et se protéger soi même.

Validation de la formation :
attestation de fin de formation

TOUTES NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PUBLIC :

Personne nouvellement nommée Référent
Harcèlement sexuel - Membre du CSE

PRÉ REQUIS :

aucun pré requis

DURÉE :

6h00

TARIF :

Sur devis

LIEU :

Locaux entreprise/CSE

CALENDRIER et HORAIRES :

A définir

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :

Bulletin d'inscription

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Cas pratiques et échanges

Remise d'un support pédagogique

POSITIONNEMENT AVANT FORMATION :

Questionnaire de positionnement adressé à chaque participant avant la formation.

EVALUATION DES ACQUIS :

Quizz en fin de formation

EVALUATION DE LA FORMATION :

Questionnaire de satisfaction

INTERVENANT :

Virginie DIMIER, ONLY RH, conseil en RH

CONTACT :

Virginie DIMIER

06.99.56.61.59 v.dimier@only-rh.fr

